



**HAL**  
open science

# Conséquences pour les agronomes du développement de la prise en compte du travail dans leurs pratiques d'accompagnement

Sophie Chauvat, Nathalie Hostiou

## ► To cite this version:

Sophie Chauvat, Nathalie Hostiou. Conséquences pour les agronomes du développement de la prise en compte du travail dans leurs pratiques d'accompagnement. *Agronomie, Environnement & Sociétés*, 2024, 14 (1). hal-04791429

**HAL Id: hal-04791429**

**<https://hal.science/hal-04791429v1>**

Submitted on 19 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



# Revue AE&S 14-1 – Travail agricole et transition agroécologique : quelles interactions, quels impacts et quelles conséquences pour l'agronomie et les agronomes ? – Juin 2024

Revue à comité de lecture et en accès libre éditée par l'Association Française d'Agronomie sous le numéro ISSN 1775-4240. Plus d'informations [www.agronomie.asso.fr/aes](http://www.agronomie.asso.fr/aes)

L'AFA est une association à but non lucratif qui publie des travaux en accès libre.

**Pour soutenir cette démarche, faites connaître AE&S, adhérez à l'association et faites adhérer votre organisme et vos collègues !**



## Conséquences pour les agronomes du développement de la prise en compte du travail dans leurs pratiques d'accompagnement

Sophie Chauvat\* et Nathalie Hostiou\*\*

\* Institut de l'Elevage

\*\* INRAE

Email contact auteurs : [sophie.chauvat@idele.fr](mailto:sophie.chauvat@idele.fr)

*Ce texte s'appuie sur le travail de groupe mené sous forme d'atelier lors du séminaire conclusif des Entretiens agronomiques Olivier de Serres, le 12 juin 2024. L'objectif de l'atelier était d'analyser collectivement<sup>1</sup> les enjeux et les conséquences, pour les agronomes du développement agricole, des évolutions du travail en agriculture dans le contexte de la transition agroécologique.*

### Introduction

La transition agroécologique (TAE) s'inscrit dans un contexte de transformation des systèmes techniques agricoles et des pratiques qui les sous-tendent, comme le développement de couverts végétaux, l'implantation de haies, la multiplication des assolements, la gestion biologique des ravageurs, des maladies et des mauvaises herbes... Bien au-delà des modifications de conduite, la TAE est également vécue par les agriculteurs comme un changement des valeurs et des normes professionnelles (Coquil et al., 2018), soit une véritable métamorphose du travail et du métier. Elle peut être expérimentée par les agriculteurs comme une situation propice à la réappropriation du travail et à la personnalisation des pratiques (Berrier et al., 2024).

Parallèlement à la TAE, les attentes de la société, l'adaptation au changement climatique, la politique agricole européenne ou encore les aspirations sociales des agriculteurs à de meilleurs équilibres vie privée/vie professionnelle et conditions de travail (Servièrre et al., 2019) transforment le travail des agriculteurs. Complexe et multidimensionnel, ce travail fait référence à des questions d'organisation, de productivité, de santé (pénibilité psychique ou physique, accidents, maladies professionnelles), de relations humaines, de compétences mais aussi de sens donné à son métier.

A la croisée de ces deux mouvements, comment aujourd'hui les agronomes du développement<sup>2</sup> positionnent-ils leur activité ? De quelle manière prennent-ils en compte ces enjeux dans leurs accompagnements et en quoi les évolutions du travail des agriculteurs questionnent leurs propres pratiques et leurs métiers ?

<sup>1</sup> L'ensemble des participants au séminaire (40 personnes, composés d'agronomes des différents métiers et d'experts du sujet du travail en agriculture) a contribué aux échanges, du fait d'une modalité tournante de sous-groupe dans chacun des trois ateliers « métier » (recherche, formation, développement agricole). Les discussions ont également été nourries par les productions menées en amont du séminaire (cf. <https://agronomie.asso.fr/entretiens2023-2024>).

<sup>2</sup> L'agronome du développement met en œuvre des projets en rapport avec les filières végétales agricoles et les territoires. Ils optimisent les techniques de production et sont des médiateurs entre les sciences et le monde agricole, au service des agriculteurs et de l'environnement. Au cours de l'atelier, les débats se sont centrés sur ses missions d'accompagnement des agriculteurs. Plusieurs termes pour qualifier ces agronomes du développement ont été utilisés lors de l'atelier, que nous retrouvons ici au fil du texte. Ce qui montre la diversité des métiers et des postures.

L'objectif de l'atelier était d'analyser collectivement, pour les agronomes du développement agricole, dans le contexte de la transition agroécologique :

- *les impacts des transformations du travail des agriculteurs sur le métier des agents de développement en agronomie (posture, thèmes abordés, contenu du conseil...) et plus généralement sur la façon de traiter les questions d'agronomie ;*
- *les actions utiles à mettre en place pour pallier les problèmes rencontrés par les agronomes dans le conseil et les actions de développement en agronomie sur le travail en agriculture.*

Deux thèmes seront abordés ici : les constats sur l'évolution du métier des conseillers en agronomie, les difficultés et propositions liées à la prise en compte du travail des agriculteurs dans l'accompagnement agronomique de la TAE.

## **Partie 1 : Evolution du métier des agronomes du développement**

### Dépasser les dimensions techniques

Une transition est un processus complexe car un système en place est généralement contraint par des habitudes de travail, des valeurs et des techniques construites au fil du temps. La dimension agroécologique suppose une observation régulière des signaux de l'environnement à l'échelle de l'exploitation afin de valoriser davantage les processus biologiques. Les démarches mobilisées jusqu'alors par les agronomes du développement (exemple du tour de plaine à visée de vulgarisation de résultats) étaient peu adéquates car elles ne pouvaient guère contribuer au processus d'innovation lié à la TAE et tenir compte des particularités de l'écosystème, de la conduite de l'exploitation et du travailleur qui la gère.

Il apparaît donc indispensable, dans une visée de transformation agroécologique, d'une part de tenir compte de l'ensemble du système sociotechnique<sup>3</sup> dans lequel s'inscrit l'agriculteur et d'autre part que le conseiller en agronomie soit porteur d'une vision systémique de l'exploitation tenant compte des besoins et des objectifs de l'agriculteur comme du contexte situé lié à la TAE, à rebours de préconisations standardisées. Diagnostiquer des situations complexes et s'accommoder des controverses qui les traversent deviennent des incontournables de l'accompagnement des agriculteurs.

### L'agronomie au cœur du métier

L'hypothèse d'un conseiller en agronomie dont les compétences seraient réduites à l'animation d'un collectif d'agriculteurs, en rapport avec une expertise en interactions sociales et dynamiques de groupes, a largement été débattue au cours de l'atelier en faisant notamment référence à l'appétence des étudiants en formation agricole pour ce positionnement. De façon assez unanime, les participants ont souligné l'importance des savoirs agronomiques en relation avec des approches compréhensives et fonctionnelles du système (savoirs généraux et particuliers par exemple autour d'une culture spécifique) dans l'accompagnement de la transition. Des participants ont noté que dans certains organismes, la décapitalisation de ces savoirs a été entamée et qu'aujourd'hui leur reconquête paraît indispensable. Ces connaissances agronomiques sont à mobiliser dans un cadre individuel comme collectif.

### L'agronome du développement, un facilitateur ?

Dans les faits, si le conseil individuel perdure, il est de plus en plus souvent complété de séquences collectives, rassemblant des agriculteurs, dans des objectifs d'échanges d'expériences ou de co-

---

<sup>3</sup> Le système sociotechnique est entendu ici comme un ensemble d'acteurs en interaction autour de façons de produire et/ou de consommer. Il met en exergue le rôle des interactions sociales dans la construction de règles collectives (comme la transition agroécologique par exemple) (Magrini M.-B, 2022 ; <https://hal.inrae.fr/hal-03727683>)

conception de systèmes ou de pratiques. Ces ateliers, plus rarement organisés sous formes d'analyses de situations de travail ou de CERI (Communauté Élargie de Recherche-Intervention, Goutille, 2022), plus complexes à mettre en œuvre, ont le mérite de considérer les agriculteurs comme les détenteurs de savoirs et savoir-faire concrets, de leur permettre de les partager et les discuter, de reconquérir leur autonomie décisionnelle et leur capacité d'arbitrage de choix de pratiques. La confrontation des expériences et des idées favorise les changements d'attitudes et les témoignages de pairs sont parfois plus convaincants que l'apport théorique d'un conseiller. Tel un facilitateur de réunion qui propose un espace de transformation et de confiance, le conseiller contribue au changement en déployant ses connaissances en agronomie pour guider le questionnement et recontextualiser les propos des agriculteurs afin de les inviter à trouver leur propre chemin lors d'une intervention collective. La facilitation et l'expertise constituent des modes d'interaction avec les agriculteurs qui sont complémentaires plutôt qu'exclusifs et traduisent une forme de polyvalence dans les activités de conseil.

#### L'expérimentation, comme moyen tangible d'évaluer et objectiver les innovations

Lorsque l'agronome est en posture de facilitateur d'un groupe d'agriculteurs, se pose alors la question de l'évaluation des pratiques promues par les collectifs de pairs ou au moment des échanges individuels. L'expérimentation sur le terrain, sous forme d'essai/erreur, peut représenter un moyen d'évaluer les solutions envisagées, d'autant plus efficacement que les agriculteurs se prêteront à l'exercice et les déploieront eux-mêmes, en conditions réelles des territoires et de travail. Pourront alors être remis en débat à la fois les résultats technico-économiques, les impacts environnementaux et ce que cela demande à l'agriculteur en termes de modification du travail à fournir. Ce cadre confère au conseiller une légitimité technique et lui permet de développer de nouveaux savoirs et de nouvelles références situées tenant compte du vécu des agriculteurs. Il construit ainsi "chemin faisant" et avec les acteurs concernés, les connaissances nécessaires à la transformation des systèmes. Agriculteurs et conseillers s'engagent ainsi conjointement dans la transition.

#### Décentrer le conseil de l'objet technique vers l'objet "humain"

L'engagement dans la transition agroécologique représente une réelle mutation du métier et du travail des agriculteurs ainsi que de celui des agronomes du développement. Accompagner cette transformation professionnelle devient un incontournable pour accélérer et favoriser la mise en place de pratiques respectueuses de l'environnement et des processus biologiques. Prendre en compte les représentations du métier, les valeurs et les objectifs des agriculteurs, puis comprendre leurs choix techniques, facilitera leur engagement dans la TAE.

La posture d'accompagnateur, en laissant davantage de place aux agriculteurs et en déconstruisant la relation "expert" vs "faiseur", développe leur pouvoir d'agir, notion très prisée dans les champs de l'éducation et de l'intervention sociale (Vallerie et Le Bossé, 2006). L'accompagnement correspond ici à un processus dynamique au service de l'agriculteur qui peut alterner des phases individuelles et collectives, des étapes d'expérimentation ou d'information. Ces principes, qui s'apparentent à une posture d'apprentissage, restaurent le statut d'acteur des personnes accompagnées, identifient les obstacles à franchir et lèvent les blocages pour concrétiser les changements de pratiques utiles à la TAE. Si les profils des agronomes étaient, jusqu'à il y a peu, très "descendants" c'est beaucoup moins le cas aujourd'hui et les solutions sont de plus en plus coconstruites avec les agriculteurs.

La transition agroécologique renvoie donc à une nouvelle façon de penser le conseil vers des logiques d'accompagnement (Duhamel et al., 2018) qui nécessitent des compétences psychosociales, d'écoute, de communication, de présence à l'autre, etc. mais aussi de facilitation de groupes.

## Partie 2 : la prise en compte du travail dans l'accompagnement

Décentrer le conseil de l'objet technique vers l'objet humain peut soulever un ensemble de difficultés rencontrées par les agronomes dans le conseil et les actions de développement mises en œuvre. Des perspectives ont été émises lors de l'atelier.

### Différentes manières d'aborder le travail

La compréhension du travail de l'agriculteur et de ce qui fait sens dans son métier est un levier d'engagement dans la transition agroécologique. Pour autant, dans les accompagnements à la conception des systèmes de demain, la composante travail est souvent insuffisamment prise en compte. Le fait de décrire les dimensions du travail pourrait être davantage considéré et concerner :

- l'examen des impacts des changements de pratiques sur les nouvelles compétences nécessaires pour les mettre en œuvre, le volume de temps, la pénibilité, la répartition du travail dans l'année et entre travailleurs, l'organisation du travail de façon générale ;
- la prise en compte des questions sociales comme moteur des transformations des pratiques agronomiques, par exemple les difficultés d'embauche de salariés qui contraignent à des modifications de conduites des cultures par exemple ou à l'achat d'un matériel ;
- l'inclusion dans les diagnostics agronomiques du sens que les agriculteurs donnent à leur travail. Ce questionnement d'actualité apparaît spontanément du côté des nouveaux paradigmes comme celui de la transition agroécologique et repose sur l'utilité du travail (sociale et personnelle), sa qualité, la reconnaissance que l'on en attend, l'autonomie décisionnelle et d'exécution, la cohérence éthique, les apprentissages, la vie relationnelle et la sensorialité (Spoljar et al., 2024).

Parler du travail n'est pas simple pour les conseillers. Ceux qui s'y sont essayé n'ont pas toujours été à l'aise car le sujet est multifacette, intime et tabou (Kling-Eveillard et al., 2012). De l'opinion générale des participants à l'atelier, l'objectif n'est pas de transformer les agronomes du développement en ergonomes.

Certains thèmes comme l'organisation, les durées ou la surcharge de travail sont relativement faciles à appréhender et directement en lien avec les conduites techniques. En effet, s'intéresser au travail, c'est décrire et analyser des tâches et des pratiques telles qu'elles sont mises en œuvre par les exploitants et cela renvoie les intervenants à des repères techniques qu'ils maîtrisent et les rassurent. Les outils qui les documentent existent et sont faciles d'accès (méthode Bilan Travail, etc.). Aussi, si une certaine polyvalence et une posture "d'assembleur" est nécessaire, il semble évident, pour les participants à l'atelier, qu'en cas de problématiques particulières sur le thème du travail (relations dans le collectif de travail, santé au travail ou risques psychosociaux), les agronomes devront mobiliser d'autres acteurs aux compétences complémentaires (conseillers en prévention de la MSA, psychologues du travail, ergonomes, coachs), favorisant un travail en réseau et le croisement des regards. Des freins à la mise en œuvre de multi-compétences à l'échelle d'un territoire peuvent être évoqués comme la méconnaissance des institutions, l'absence de coordination entre les organismes et les situations de concurrence entre structures. Dans certains cas, des relais sont possibles dans un cadre interne à une structure, par exemple un référent emploi ou un conseiller d'entreprise dans une Chambre d'agriculture pourraient appuyer l'agronome. Malheureusement, les conditions économiques des organismes de développement ne se prêtent pas toujours facilement aux interventions pluridisciplinaires, souvent plus coûteuses (Sabatté et Huchon, 2009).

## Perspectives pour aborder le travail dans l'accompagnement

Certains conseillers n'osent pas, voire ne voient pas l'intérêt de s'emparer du thème du travail pour accompagner la transition agroécologique. Afin de les rassurer et de leur permettre de se doter d'outils et de méthodes pour aborder ce thème, nous pouvons citer une diversité de modalités parmi lesquelles les formations qui abordent les processus psychosociaux du changement et les façons d'aborder le travail. Ces formations se révéleraient d'autant plus pertinentes qu'elles pourraient être précédées d'une sensibilisation dans le cadre de la formation initiale. La prise en compte de la dimension "travail et organisationnelle" est incluse depuis peu dans les référentiels pédagogiques de l'enseignement agricole, notamment à destination des niveaux V (Brevet de Technicien Supérieur) et certaines écoles d'ingénieurs proposent des modules (comme par exemple l'Institut Agro Dijon ou VetAgro Sup) qui appréhendent la dimension "travail". Dans le projet CHANGER, Omon et al. (2019) ont expérimenté un dispositif d'analyse des situations de conseil des agronomes comme forme d'apprentissage de l'évolution du métier de l'agronome du développement, en mobilisant les apports de l'ergonomie de l'activité et de la didactique professionnelle. Les espaces de discussions sur le travail de conseil ont permis aux agronomes de capitaliser des connaissances et savoir-faire. Ce mode d'apprentissage à partir de situations réelles de travail pourrait être renouvelé afin de traiter collectivement la façon dont les conseillers se saisissent de la dimension "travail" dans leurs accompagnements.

En collaboration avec les agronomes du développement, il serait envisageable d'adapter les méthodes d'analyse du travail issues de la zootechnie (par exemple Bilan Travail – Bischoff et al., 2009 - pour analyser qui fait quoi et les durées de travail) aux productions végétales et de les mettre à disposition des agents de développement en agronomie. Bien que les outils ne soient que des supports de formalisation de l'interaction conseiller/agriculteur et ne remplacent pas les savoir-faire propres à l'accompagnement, ils jalonnent les démarches, structurent les processus et permettent souvent d'initier un dialogue sur la question du travail. Les conseillers qui les ont utilisés contournent leurs limites en les façonnant "à leur main" (Renard, 2009).

Enfin, certains aspects du travail des agriculteurs peuvent être abordés lors d'ateliers collectifs. Une expérience a été menée auprès d'éleveurs ovins lait grâce à des techniques d'auto et d'allo-confrontation qui consistent à expliciter sa propre activité ou celle d'un pair (Flandin, 2017). Afin de donner un cadre aux échanges, les animateurs ont proposé aux éleveurs de s'exprimer à partir de vidéos de la traite "en train de se faire". Pour cela, l'observation de chantiers de traite a été conduite dans deux types d'installation contrastés puis restituée à l'ensemble du groupe pour engager une réflexion autour de l'organisation du chantier de traite (De Boissieu et al., 2022). Cet exemple pourrait être déployé par des agronomes du développement.

Prendre en compte les évolutions du travail des agriculteurs dans la transition agroécologique sera instruit de façon différente selon les agronomes qui choisiront de ne pas l'aborder, de le déléguer à des experts ou de l'évoquer, même très partiellement, dans les processus de co-conception de conduites agroécologiques. Dans ce dernier cas, la montée en compétences des agronomes vis-à-vis des aspects sociaux constitue un enjeu déterminant.

## **Conclusion**

Si l'agroécologie, dans un monde en mutation, bouleverse les repères et les mondes professionnels des agriculteurs, elle bouscule également le métier de l'agronome du développement en prise directe avec les chefs d'exploitation et les salariés responsables de cultures : les références agronomiques sont à reconstruire, les problématiques deviennent plus systémiques, davantage basées sur les régulations internes de l'agro-système, les savoir-faire des agriculteurs sont réinterrogés et les cibles du conseil élargies (salariés, entreprises de travaux agricoles). Accompagner la TAE suppose de "faire tenir ensemble" les questions techniques, systémiques et

sociales dans une visée de choix stratégiques. Au-delà de la nécessaire adaptation des compétences des parties prenantes, les dispositifs de conseil sous forme de prestations facturées à l'agriculteur imposent un format souvent prescriptif et s'accordent difficilement avec un accompagnement dans la durée, nécessaire au changement de paradigme de la TAE et aux interventions pluridisciplinaires trop onéreuses.

Le métier des agronomes du développement pourra évoluer dans de bonnes conditions si leurs tutelles (Cerf et al., 2018) leur offrent des temps d'apprentissage suffisants, clarifient leur mandat d'intervention et leur légitimité pour une transition agroécologique vertueuse à la fois pour l'environnement et les hommes et les femmes qui la mettent en œuvre, investissent la création de référentiels adaptés aux nouveaux modes de production, reconfigurent leur politique d'embauche pour y associer des compétences de coaching et d'ergonomie.

La responsabilité des agents de développement est de plus en plus engagée aujourd'hui, notamment en raison de la vente de prestations. La mise en réflexion de la tutelle sur ce que signifie "être responsable par rapport à l'agriculteur" pourrait permettre d'assumer cette charge à l'échelle collective plutôt qu'individuelle (ibid).

Pour une meilleure prise en compte du travail dans l'accompagnement à la transition agroécologique, plusieurs pistes sont suggérées :

- repenser des accompagnements dans la durée à contre-courant des prestations de service assorties d'une prescription éprouvée ;
- reconsidérer la possibilité de faire appel à des spécialistes en cours d'accompagnement ;
- donner les moyens et donc la légitimité aux conseillers de se former pour mieux s'emparer des questions de travail.

Il n'en demeure pas moins que c'est avec les agronomes du développement d'aujourd'hui que nous construirons l'appui technique de demain.

## Références

Berrier C., Croity-Belz S., Eonnet M., Faurie I., Girard N., 2024. Le sens du travail dans la dynamique d'engagement d'élèves dans des pratiques agroécologiques. pp 169-In Spoljar P., Dupré L., Depoudent C. (Coord). Construire, perdre, retrouver le sens du travail en agriculture. Educagri Editions. 203 p.

Bischoff O., Balard J., Pin A., Chauvat S., Dumonthier P., Servière G., Dedieu B., 2009. L'organisation du travail en élevage. Enseigner la méthode Bilan Travail. Guide pédagogique. Educagri Editions. 154 p.

Cerf M., Guillot M.-N., Olry P., 2018. Construire l'expérience en ressource pour l'action : une intervention didactique auprès de conseillers agricoles face au changement de paradigme de l'agriculture. 1. Colloque de l'Association Recherches et Pratiques en Didactique Professionnelle. 2009. Dijon France. 17 p. hal-02823038

Coquil X., Cerf M., Auricoste C., Joannon A., Barcellini F., Cayre P., et al. 2018. Questioning the work of farmers, advisors, teachers and researchers in agro-ecological transition. A review. *Agronomy for Sustainable Development* 38: 47. <https://doi.org/10.1007/s13593-018-0524-4>.

De Boissieu C., Miquel M., Drochon L., Andrieu C., 2022. Aborder le travail dans un groupe d'élèves de brebis laitières : une approche collective pour coconstruire des solutions d'amélioration. Fiche technique projet AmTrav'Ovin. 4 p

Duhamel S., Cerf M., Olry P., 2017. Analyser son travail et faire face à des situations complexes. Education permanente. Hors-série AFPA. pp 91-98

Flandin S., 2017. Vidéo et analyse de l'activité. pp 193-205. In Barbier J.-M., Durand M. (Eds.). Encyclopédie d'analyse des activités. PUF. Paris.

Goutille F., 2022. Ne plus ignorer les agriculteurs. Une contribution de l'ergonomie à la prévention du risque pesticides en milieu viticole. Thèse. 543 p. <https://theses.hal.science/tel-03642008>

Kling-Eveillard F., Cerf M., Chauvat S., Sabatté N., 2012. Le travail, sujet intime et multifacette : premières recommandations pour l'aborder dans le conseil en élevage. INRA Productions Animales, 2012, 25 (2), pp.211-220. fhal-02642965f

Omon B., Cerf M., Auricoste C., Olry P., Petit M.-S., Duhamel S., 2019. CHANGER – Échanger entre conseillers sur les situations de travail pour accompagner les agriculteurs dans leurs transitions vers l'agroécologie. Innovations Agronomiques, 2019, 71, pp.367-383. ff10.15454/RZKXFZff. fhalshs-02010821. <https://hal.inrae.fr/halshs-02010821/document>

Renard F., 2009. Pour améliorer le conseil sur le travail en élevage : organiser un réseau de compétences au sein du développement agricole. Stage de fin d'étude.

Sabatté N., Huchon J.-C., 2009. Accompagner les éleveurs sur le travail : réflexions sur le métier de conseiller. In 3<sup>es</sup> Rencontres nationales Travail en élevage. 19 et 20 novembre 2009.

Servière G., Chauvat S., Hostiou N., Cournut S., 2019. Le travail en élevage et ses mutations. INRAE Productions Animales. 32, 1 (mars 2019), 13–24. DOI:<https://doi.org/10.20870/productions-animales.2019.32.1.2418>.

Spoljar P., Dupré L., Depoudent C., 2024 (Coord.). Construire, perdre, retrouver le sens du travail en agriculture. Educagri Editions. 206 p.

Vallerie B., Le Bossé Y., 2006. Le développement du pouvoir d'agir (empowerment) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement. *Les sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle*, Travail social 1 – Intervention sociale : nouveaux défis, nouvelles réponses, vol. 39, N°3. pp 87-100. ISSN 0755-9593. ISBN 2-9506879-8-9.



Les articles sont publiés sous la licence Creative Commons 2.0. La citation ou la reproduction de tout article doit mentionner son titre, le nom de tous les auteurs, la mention de sa publication dans la revue AE&S et de son URL, ainsi que la date de publication.